

Traitement du topic, processus énonciatifs et séquences conversationnelles

A.-C. Berthoud & L. Mondada

Université de Lausanne

Préambules

La problématique du "topic" est un terrain exemplaire où se pose (s'impose) la question de la mise en relation de différents niveaux d'analyse. En tant que trajectoire discursive définie collectivement par la dynamique des apports des interlocuteurs, le topic met en jeu un espace d'intersubjectivité qu'il contribue à construire; en tant que phénomène discursif complexe, il exploite différents niveaux de marquage et de structuration, allant de la morphosyntaxe à l'organisation du discours.

Les approches qui ont privilégié un seul niveau d'analyse (par exemple celui des marques morphosyntaxiques) n'ont fait ensuite qu'ébaucher les relations à d'autres niveaux, dont ils ont constaté le caractère non systématique et variable : on a ainsi souligné la polyfonctionnalité pragmatique des formes morphosyntaxiques, par exemple de la dislocation, interdisant toute corrélation simple entre forme et fonction. En se manifestant dans des matériaux discursifs en contexte et non dans des phrases ou des énoncés isolés, les dynamiques topicales demandent une approche intégrant les différents niveaux d'analyse et de complexité.

Appréhender la construction des topics dans une perspective intégrée nous conduit donc à nous démarquer de modèles qui fondent l'analyse du discours sur un ensemble de paradigmes isolés les uns des autres et dont on ne saisit pas les "clés" de passage. Il s'agit de montrer non seulement comment chaque dimension - et plus particulièrement ici, les dimensions thématique, énonciative et interactionnelle - intervient dans l'organisation du discours, mais encore comment celles-ci s'articulent, s'interpénètrent dans le détail du développement discursif. Ceci conduit à une conception dyna-

mique et intégrée de la construction discursive, appréhendée à travers les pratiques énonciatives et interactionnelles; dans cette conception les dichotomies classiques (langue / parole, compétence / performance, phrase / discours) se dissolvent au profit de l'activité de production de deux (voire plusieurs) co-énonciateurs et des traces que laisse cette activité au fil du discours.

L'approche que nous proposerons dans cette intervention se focalise sur les procédures, les "méthodes", les processus mis en oeuvre par les locuteurs tels qu'ils se manifestent à travers des traces et des agencements séquentiels. Ces processus relèvent de l'énonciation conçue comme structuration interactionnelle de la production discursive. Cette conception procédurale se concrétise pour nous dans une approche à deux faces, relevant de la linguistique énonciative et de l'analyse conversationnelle. Ces procédures sont en outre préférentiellement celles des énonciateurs, selon un point de vue émique, et non celles définies par un modèle extérieur.

Nous allons d'abord circonscrire la façon dont nous appréhendons la notion de topic, puis nous esquisserons un inventaire des marquages du topic ainsi qu'une illustration de leur fonctionnement dans la conversation - en soulignant l'imbrication entre marquage du topic, énonciation, mise en séquence. Nous établirons ensuite plus spécifiquement un rapport entre marques énonciatives et marques thématiques, en réfléchissant à la façon dont les énonciateurs gèrent leur dire en gérant la topicalité et à la façon dont il est possible pour le discours lui-même de se topicaliser.

Approche énonciative et interactionnelle du topic

Notre approche du topic s'inscrit dans une perspective constructiviste qui considère que proposer un topic, de la part de l'énonciateur, signifie proposer une façon de construire et de structurer discursivement un monde dans un espace intersubjectif. Chaque parole institue, au moment où elle est énoncée, l'univers dont elle parle; elle propose des objets de discours, qui ne lui préexistent pas mais qui émergent dans l'acte d'énonciation et se transforment au fur et à mesure qu'il se déploie ou que d'autres s'enchaînent à lui (Mondada 1994, 27-66; Mondada 1995b; Berthoud, à paraître).

Les objets de discours sont notamment structurés de manière à porter la trace de la perspective que les énonciateurs exercent sur eux, ainsi que de celle qu'ils presupposent chez leur énonciataire - perspectives constitutives des objets, qui délimitent les topics et les informent. Cette dimension constitutivement énonciative du topic est soulignée par Laparra lorsqu'elle le définit comme "ce dont JE parle, ou plutôt ce que JE me donne comme support de ma prédication (je peux me donner ce que je veux en fonction de la situation d'énonciation): mais l'opération par laquelle je me donne quelque chose modifie ce quelque chose" (1982, 234).

Cette conception énonciative du topic nous fait privilégier une définition en termes d'"aboutness" proposée par Reinhart (1982), qui lui permet de faire la critique des définitions oppositives, par exemple en termes d'information "ancienne"/"nouvelle". Cependant, alors que Reinhart développe une approche sémantique de la notion, nous spécifions l'"aboutness" comme ce sur quoi porte ce qui est énoncé ou mieux comme ce que l'énonciateur définit comme étant l'élément à propos duquel pourront se faire ses prédications ultérieures. Cette définition évite les couples définitoires habituellement utilisés dans la littérature: les couples de *definiens* tels que "thème"/"rhème" ou "topic"/"comment", qui présentent le désavantage de chercher à découper un énoncé plus qu'à rendre compte de la trajectoire dynamique des transformations dont il participe; les couples de *definiendum* tels que "ancien"/"nouveau", "connu"/"non-connu", "plus informatif"/"moins informatif", "en arrière-plan"/"en avant-plan" qu'il est parfois difficile de juxtaposer ou de spécialiser de façon univoque aux *definiens*. Au contraire, une définition en termes d'"aboutness" reconnaît qu'un topic peut être soit nouveau soit ancien, qu'il peut se trouver en arrière-plan ou qu'il peut être focalisé en avant-plan et surtout qu'il peut transiter d'un statut à l'autre. Cette perspective reconnaît que le topic se transforme, qu'il se caractérise moins par ses états que par les opérations discursives et énonciatives qui portent sur lui, d'activation, de désactivation ou de réactivation (Chafe 1987; Givon 1990).

Dès lors, ce sont les processus énonciatifs qui président à la dynamique des objets de discours qui sont à décrire, notamment à partir de leurs marquages linguistiques: les traces des processus ne seront pas envisagées en tant que telles, mais en tant que renvoyant à des procédures mises en oeuvre par les énonciateurs, orientées vers leurs interlocuteurs en tant

qu'instructions de lecture, voire d'"ordres à opérer", et donc rendues manifestes et reconnaissables dans l'interaction elle-même.

En effet, ces processus ne concernent pas uniquement le sujet énonciateur: le topic est énoncé pour un énonciataire, il s'oriente vers lui dans sa formulation. Dans sa prise de parole, l'énonciateur pose d'emblée en face de lui un destinataire qui devient un co-énonciateur (Culioli 1985) et qui participe donc directement à cette construction. Dans cette optique, l'élaboration du topic dépend de la réciprocité des perspectives énonciatives, qui se manifeste et se matérialise dans l'interaction, où le topic n'appartient pas à un seul locuteur mais est construit collectivement, relevant ainsi d'une activité de co-énonciation.

Par conséquent, l'énonciateur n'opère pas simplement en posant un topic dans le discours, mais interagit avec son co-énonciateur pour le proposer, l'imposer, le négocier, l'ajuster: le topic prend forme dans une dynamique interactionnelle qui se déroule séquentiellement. Il porte les traces des différentes orientations énonciatives et argumentatives des participants, des accords et de désaccords qui jalonnent l'interaction - d'une part, parce que chaque énonciateur, en prenant la parole, signifie au co-énonciateur s'il maintient ou s'il modifie le topic, et d'autre part, parce que le marquage même du topic souligne un accord ou un désaccord (Held 1985).

Ceci a aussi comme conséquence que le topic n'est jamais défini uniquement et une fois pour toutes: il est constamment explicitement ou implicitement confronté à d'autres topics concurrentiels ou virtuels. Tout traitement du topic est donc soumis à des procédures qui l'identifient, le catégorisent, le situent, le différencient d'autres topics possibles.

Par ailleurs, la succession des ancrages énonciatifs au fil du discours indique non seulement que les topics se construisent dans l'activité d'interaction, mais que le discours "pense" et "figure" le processus même de cette construction. En effet, les topics s'élaborent discursivement en renvoyant à l'activité qui les produit, activité qui se manifeste au travers des marques d'auto-référence qui jalonnent le discours. Ainsi, les topics sont construits à la fois au fil de la progression du discours et au fil de sa propre élaboration, l'activité métadiscursive étant dès lors constitutive de leur traitement.

Ce sont avant tout les *modalités linguistiques et séquentielles* qui régissent la topicalité qui vont nous intéresser ici, la question n'étant pas tant de déterminer quels sont les topics d'une séquence discursive, mais, bien plus, d'analyser les moyens formels par lesquels le discours nous dit ce à propos de quoi il parle, de comprendre comment le discours "joue" avec ses objets, comment celui-ci en montre, en indique, en porte à voir les mouvements dans le déroulement du discours, comment il les fait émerger, réapparaître ou se transformer. Cette démarche ne se fonde donc pas sur une détermination *a priori* des topics, mais sur leur reconnaissance au fil et "à fleur de discours", puisque ne sera conçu comme topic que ce qui sera présenté et donné comme tel.

Le développement du topic dans la conversation

Tout en faisant l'objet d'introductions, impositions, concurrences, collaborations de la part des locuteurs, le topic n'appartient proprement à aucun d'entre eux, étant un accomplissement collectif qui se réalise dans le cours de la conversation. Organisation topicale et organisation conversationnelle, tout en étant autonomes, sont donc fortement liées, que ce soit au niveau de la structuration de la conversation dans son ensemble (a), ou à celui de ses ordonnancements locaux (b) (Mondada 1995a).

(a) D'une part, le topic est sensible à l'organisation globale de la conversation dans son ensemble et notamment à l'organisation des ouvertures et des clôtures.

(a1) Le premier topic (au double sens d'initial et de principal) n'est introduit qu'après une phase d'ouverture (Schegloff 1986). En effet, au tout début de la conversation, les participants se coordonnent et reconnaissent la relation qui les unit, les droits et les devoirs qu'ils ont de parler, ainsi que les topics possibles, contraints par cette relation. C'est ce qui restreint, au début d'une conversation téléphonique, les possibilités d'occurrence de "what", qui ouvre sur n'importe quel topic (Schegloff 1972, 378). Ce n'est qu'après l'identification et les salutations que vient la position d'ancrage ("anchor position") où le topic peut être initié.

(a2) En tant qu'élément mentionnable n'ayant pas eu l'occasion d'être mentionné au cours de la conversation, le topic peut être introduit sans dé-

prendre de ce qui précède dans la phase de pré-clôture, avant que les locuteurs ne convergent vers la fin de l'échange (Schegloff, Sacks, 1973). En effet, la pré-clôture est le lieu où les participants produisent collaborativement une fin de topic analysable en tant que telle (par les énonciateurs), grâce à des techniques de fermeture du topic, aboutissant à une paire adjacente du type "ok" - "ok". A ce moment, les participants choisissent soit de clôturer définitivement la conversation, soit de la ré-ouvrir au cas où un nouveau topic serait proposé.

(b) D'autre part, entre ces deux moments qui délimitent une conversation, le topic est développé selon les modes d'enchaînement locaux d'un locuteur à l'autre. Cet ordre local peut être accompli interactionnellement de deux façons au moins, dans des séquences qui soit privilégient la continuité topicale, soit sont caractérisées par une discontinuité topicale - les deux demandant des modes de gestion distincts.

(b1) Le déroulement conversationnel peut opérer par des transitions qui lient un topic à l'autre. Les participants à la conversation attendent le moment le plus opportun pour placer leur topic, de sorte que la position où il a été introduit pourvoit elle-même au caractère ordonné, descriptible et évident de la raison pour laquelle un tel topic a été mentionné à tel ou tel moment. Sacks fait remarquer que ce type de placement est caractéristique des conversations qui se déroulent normalement: "in [...] a good conversation what you would find is that new topics are never 'introduced', they just happen along" (1992, II, 352). Et il fait remarquer que dans ce sens un "bon" topic est moins celui qui retient longtemps l'attention des interlocuteurs que celui qui permet des transitions vers d'autres topics sans que soient nécessaires des marqueurs d'introduction spécifiques.

(b2) Par contre, le déroulement conversationnel peut opérer par des initiations et des fermetures successives des topics, qui sont ainsi délimités par des ruptures, des changements ou des abandons. Le topic est initié indépendamment de ce qui précède et prend donc place dans une séquence qui se présente explicitement comme débutant un topic. Il existe pour cela des séquences spécialisées qui introduisent la dénomination du topic, et qui se présentent sous la forme de demandes ou d'annonces de nouvelles (Button, Casey, 1985; Fornel 1987).

Ce dernier cas de figure est celui qui permet une observabilité maximale des opérations et des marquages topicaux. En effet, les discontinuités dans la conversation sont marquées au niveau de la séquentialité des tours de parole et au niveau de la séquentialité des marques linguistiques utilisées dans un ou plusieurs tours. Pour reprendre un principe de marquage énoncé par Givon, moins un object est prédictible, accessible, disponible et plus il faut de matériel linguistique pour l'exprimer (1989, 106). Ce matériel est lui-même concevable sur un continuum allant du pôle du topic le moins marqué à celui du topic le plus marqué, caractérisé par des moyens linguistiques de plus en plus explicites, allant par exemple de l'ellipse, le pronom clitique, le pronom tonique, au nom défini, au nom défini modifié, au nom défini disloqué reprenant un topic. Les éléments de ce continuum se combinent en outre avec d'autres marqueurs, manifestant différentes opérations sur les topics, dont nous allons présenter un bref inventaire.

Marqueurs du topic

Les moyens formels qui indiquent et contraignent la gestion thématique du discours sont extrêmement complexes, puisque traces des multiples niveaux d'opérations qui les soutiennent. Introduire ou réintroduire un topic dans le discours appelle une activité beaucoup plus complexe que celle de simplement poser ou reposer un topic, qui comprend la nécessité de le proposer, l'imposer, l'ajuster, ou le négocier. Les multiples opérations impliquées par cette activité laissent de nombreuses traces dans le discours.

Prenons ici la métaphore du "réglage": c'est comme si, en ces points sensibles du discours, l'énonciateur sentait la nécessité d'entreprendre tous les réglages utiles au bon fonctionnement de sa "machine", portant successivement sur tous les paramètres qu'il met en jeu: le contexte cognitif (savoirs partagés), le contexte situationnel (le temps, le lieu de l'énonciation), le co-énonciateur (partageant ou non le même contexte situationnel), le contexte discursif (co-texte), ainsi que le dire lui-même.

Ce "réglage" se fait progressivement, combinant et cumulant séquentiellement des marquages faisant intervenir des ressources linguistiques diverses. Nous nous focaliserons ici sur les marqueurs susceptibles d'apparaître lors de l'introduction du topic. Ils peuvent être différenciés selon les deux macro-opérations régissant l'introduction du topic, qui concer-

nent d'abord les réglages préliminaires du dire (a), et ensuite les réglages de l'objet, spécialisés dans l'installation proprement dite des topics dans le discours (b).

(a) Les *marqueurs préliminaires*, qui servent à "embrayer" sur l'acte de discours, agissent sur les plans phatique, cognitif et métalinguistique.

(a1) Les *marqueurs phatiques* expriment un ancrage sur la relation interlocutive et renvoient à une série d'actes où les énonciateurs se signifient explicitement qu'ils veulent entrer en communication; ils sont du type: "hé", "ah", "écoute", "dis", "dis donc", "tu sais", "tu/je vois". Ces marqueurs se focalisent sur le canal de la communication et tout en étant des formes rituelles désémantisées, ils renvoient aux modes d'accessibilité du topic. Par ailleurs, les *marqueurs cognitifs* ancrent le discours dans la sphère du *je* et du *tu* et expriment le point de vue que les sujets adoptent par rapport à ce qu'ils disent ou vont dire: "à mon/ton avis", "je/tu crois", "je/tu suppose", "je doute que", "tu te souviens", "figure-toi que". Ils confirment la relation phatique, ils renvoient à l'espace intersubjectif et créent l'espace perspectif et conceptuel dans lequel sera introduit le topic.

(a2) Au niveau métalinguistique, nous avons trois types de marqueurs:

- les *marqueurs d'ancrage sur l'acte de dire* définissent en quelque sorte l'appel à l'acte en tant que tel ("à propos") ou expriment le renvoi explicite à cet acte ("je t'appelle", "je te téléphone", "je t'interromps");
- les *marqueurs d'ancrage sur le mode de dire* indiquent le type d'acte que l'on veut produire ("je voulais te dire", "je voulais te demander", "je voulais te poser une question");
- les *marqueurs de parcours sur le dire* permettent à l'énonciateur de revenir à un moment antérieur du discours ("pour en revenir à ce que disait Pierre"), ou d'amorcer l'acte de discours conçu comme un parcours ("pour en venir à ce que je voulais dire").

(b) Les *marqueurs topicaux* proprement dits, assurant l'ancrage des topics dans le discours comprennent essentiellement:

(b1) Les *marqueurs existentiels* posent l'existence d'un topic à travers son identification et sa localisation, l'installent dans le discours, le mettent à disposition afin que, tout en n'étant pas encore actualisé discursivement, il

soit disponible, promu sur l'échelle de l'accessibilité topicale, pour une future actualisation, permettant que l'on prédique quelque chose de lui ("il y a", "il y avait", "j'ai", "il était une fois", "soit",...).

(b2) Si les marqueurs existentiels ont pour fonction essentielle d'installer un nouveau topic ou un nouvel événement, les *déictiques*, quant à eux, garantissent également cette double possibilité - avec la restriction que le topic ou l'événement en question surgissent au sein même de l'espace énonciatif. L'opération déictique vise à désigner, pointer, montrer, identifier un élément présent dans la situation d'énonciation, opération qui a pour fonction d'extraire celui-ci du flux discursif, créant par là sa mise en relief. Cette triple opération de pointage, d'extraction et de mise en évidence engendre un effet de rupture; le déictique laisse un élément inattendu, mais accessible situationnellement, faire irruption dans le discours, et opérer ainsi un changement de topic ou de point de vue.

(b3) Il existe des *marqueurs spécialisés* pour l'ancrage du topic, tels que "quant à", "au sujet de", "en ce qui concerne", "du point de vue de", "question de", "à propos de", "comme", "côté", "en matière de", "pour ce qui est de", "un mot sur", "juste une chose". A la différence des marqueurs existentiels, qui posent l'existence d'un référent lorsque celle-ci n'est impliquée par aucun élément contextuel (situationnel, cognitif ou discursif), les marqueurs spécialisés ont pour fonction spécifique d'introduire, à l'instar des déictiques, un élément accessible dans l'espace discursif, c'est-à-dire un topic disponible pour une prédication.

(b4) Les procédés de dislocation comprennent la dislocation à gauche ("Le cimetière, il est où?") et la dislocation à droite ("Il est où, le cimetière?"), qui peuvent avoir lieu avec ou sans reprise anaphorique ("Le parfum, je l'adore" vs "Le parfum j'adore"), et qui peuvent être suspendues ou pas ("Mon médecin, j'y crois" vs "A mon médecin, j'y crois), ou encore être topicalisées sans accord de cas et sans reprise ("Les enfants, je pardonne tout"). Ces différentes possibilités morphosyntaxiques montrent les variations possibles quant aux liens entre les différents constituants (Cinque 1979; Hirschbühler 1974; voir pour une autre typologie Cadiot 1992).

Les marquages en séquence

L'introduction du topic fait intervenir une série de marqueurs plus ou moins liés entre eux, comme dans l'exemple suivant:

non mais question saumon pour la pêche l'Ecosse tu vois c'est ce que préfère où, selon Danon-Boileau et Morel, "un premier sous-segment permet d'évoquer un ensemble de champs événementiels ou de zones de pensées différentes ("question saumon"). A lui seul, ce premier sous-segment ne permet pas encore de savoir de quoi l'on va parler. Puis un second sous-segment ("pour la pêche") indique sur quel champ associé à ce terme va se porter le choix. Le cadre de prédication est alors défini. Un dernier sous-segment ("Ecosse") vient alors mettre en place l'élément qui va servir de support à la suite" (1995, 2).

L'énoncé ci-dessous montre un enchevêtrement particulièrement complexe des marqueurs préliminaires et des marqueurs topicaux:

maman / tu sais / tu vas pas me croire / au patin / ben / la maîtresse/ elle avait pas dit qu'y avait pas le patin samedi.

Cet énoncé voit se succéder, dans l'ordre, un marqueur phatique, deux marqueurs cognitifs, un marqueur topical désignant le cadre, un marqueur phatique de relance, un élément disloqué, suivis du propos en forme d'événement, introduit par un marqueur existentiel. Cet énoncé nous paraît intéressant dans la mesure où les marqueurs cognitifs préparent l'interlocuteur à recevoir un fait inattendu, à savoir la non-existence d'un fait attendu (le samedi, il y a habituellement le patin). Pour en exprimer la non-existence, l'énonciateur en pose explicitement la présence, en délimitant et localisant le domaine présenté comme accessible ("au patin"); celui-ci va servir de relais à la prédication, dont l'orientation est renforcée par le recours au discours rapporté, qui fait porter à l'énonciateur ainsi mis en scène la responsabilité du propos, et qui confère à cet énoncé une valeur de jugement.

Le jeu sur l'alternance des marqueurs préliminaires et des marqueurs du topic constitue ainsi pour l'énonciateur un outil extrêmement flexible pour fonder la pertinence de son propos et permet du même coup au linguiste, par les traces que ces stratégies laissent dans le discours, d'avoir ac-

cès à la façon dont les énonciateurs contrôlent les processus de construction du sens.

Le recours au topic marqué constitue un moyen particulièrement économique du point de vue mémoriel, en ce qu'il est posé comme noyau thématique, comme "cadre", comme zone de sens, selon l'expression de Morel (1994), que l'énonciateur juge nécessaire d'adresser au co-énonciateur et auquel les prédictions sont directement rattachées. Ce procédé constitue une économie morphosyntaxique importante, au sens où il vise à planifier, à harmoniser des propos, sans qu'il soit nécessaire d'expliquer tous les liens qui se tissent entre eux - au plan cognitif et au plan logique - et qui font partie intégrante de la signification. Il signale à l'attention de l'interlocuteur une cohérence minimale avec un minimum de moyens syntaxiques, ce qui explique son rôle privilégié pour alimenter le discours en topics.

Le marquage du topic est lié à des opérations de construction du discours propres à la gestion de la syntaxe de l'oral, qui a la caractéristique d'être moins planifié que l'écrit, de se corriger au cours de son accomplissement et d'exploiter ces discontinuités comme une ressource structurante (Mondada 1995b). Le topic émerge de cette progression préférentielle de l'oral, qui permet de poser d'abord un objet saillant, ou plusieurs objets en cascade, pour ensuite en dire quelque chose.

Ces effets de discontinuité, de rupture, engendrés par la dislocation du topic, en font par conséquent un procédé préférentiel pour réaliser les changements ou les réorientations thématiques (Fornel 1988), ou pour assurer des transitions, comme dans l'exemple suivant:

- 1 A: mais c'est un qui est pour mai 68 / dans ses idées
- 2 B: ouais
- 3 A: c'est marrant y a encore beaucoup de gens qui ont cette optique mai 68 [etc]
- 4 B: ouais
- 5 A: moi je vois ma marraine celle qui habite genève elle est pour pour le: les sociétés de consommatrices suisses je crois \ mais elle a tout à fait les idées mai 68 hein

(séminaire unill mou-c2) (Berthoud-Mondada 1991)

On a ici un exemple de transition progressive d'un topic à un autre, qui exploite un aspect du topic précédent pour en introduire un autre. En 1

on a une opération de fléchage visant à caractériser un élément précédemment introduit; en 3 la classe à laquelle il appartient est posée par un marqueur existentiel et ce n'est qu'en 5 que le nouveau topic est véritablement introduit, par une thématisation de l'énonciateur, un verbe perceptif et une dislocation. A s'appuie sur un énoncé rattaché au topic précédent pour le modifier de façon à transiter vers un autre topic (par ce que Sacks appelle "a stepwise movement for topics" 1992, II, 300). Bien que le topic soit nouveau, ce qui en est prédiqué ("elle a tout à fait les idées mai 68" 5) reprend dans sa formulation le moule syntaxique ("des gens qui ont cette optique mai 68" 3) et un lexème ("dans ses idées" 1) précédents. Ainsi les marqueurs indiquent qu'une transition a lieu, alors que les redondances de la formulation en assurent le caractère continu.

Lorsqu'au contraire il y a une discontinuité topicale, souvent accompagnée d'une forme particulière d'interaction entre les participants, les marquages interviennent pour placer le topic au centre de l'attention, pour l'isoler, le particulariser. De cette façon le topic est défini comme quelque chose dont le commentaire ne peut s'appliquer qu'à lui, comme l'unique chose à propos de laquelle "je" peux ou veux dire quelque chose. Il y a donc exclusion implicite dans tout marquage du topic. En sélectionnant un élément, on le traite comme un élément différencié, contrasté par rapport aux autres membres de la classe.

Ces opérations font des marquages du topic des ressorts argumentatifs (Auchlin 1986; Berthoud 1994), permettant de contraster des opinions, des positions, des orientations se cristallisant dans des contestations et des polémiques, qui se manifestent dans le repérage des objets pertinents et de leurs caractéristiques saillantes.

Ces marquages peuvent être particulièrement nécessaires lorsqu'il y a conflit entre les participants pour définir et traiter un topic.

- 1 A: bonjour B \
- 2 B: hello A /
- 3 A: ça va /
- 4 B: bien / et toi \
- 5 A: ça va \ (rit)
- 6 B: ton nouvel appart' / alors \
- 7 A: eh ben je dors ce soir (rit)
- 8 B: ouais / t'as été le voir /
- 9 A: ouais ouais j'l'ai vu
- 10 B: hein /

- 11 A: ouais il est bien \
 12 B: il est bien /
 13 A: ça c'est mon téléphone déjà
 14 B: ah super
 15 A: ouais
 16 B: ah ouais / pis alors il est comment / raconte
 17 C: c'est combien ton téléphone /
 18 A: et ben on monte le téléphone on fait le k- [on fait le chiffre et pis ça marche
 19 C: [j'peux te téléphoner /
 20 B: non \ l'appartement comme il est \
 21 A: il est pas mal \

(séminaire unil nek-c2)

Après la séquence d'ouverture (1-5), B initie le topic par une demande de nouvelles (6). Le topic ainsi établi et installé dans le discours va être traité (7-12) par des marquages manifestant qu'il n'a pas à être réactivé (ellipse, pronom clitique). Par contre, lorsqu'un autre topic fait son apparition, introduit par pointage déictique (13), et lorsque, grâce aux enchaînements de C (17, 19), il entre en concurrence avec le précédent à propos duquel B tente de motiver le discours de A (16), le topic "appartement" devra être marqué par dislocation pour être réintroduit, rappelé, rapporté à l'attention des participants.

Les marques formelles n'assurent pas à elles seules les mouvements de gestion du topic. Ceux-ci dépendent de la façon dont les participants traitent le topic, ses marquages, le déroulement des séquences. Les intervenants sont sensibles à la question "Pourquoi ceci, maintenant, à mon adresse?", qui apparaît notamment lorsque les transitions, les introductions, les recyclages de topics ne sont pas descriptibles et analysables comme tels. Les premiers analystes du topic et de la conversation ce sont donc les énonciateurs eux-mêmes:

- 1 Roger: I'm gotta blackmail you
 2 Al: fuck you
 3 Ken: hhh
 4 Roger: better not I become pregnant easy heh // heh heh hhhh
 5 Louise: heh heh hehhhh take birth control pills
 6 Roger: hehh heh
 7 Al: hey I saw // saw a real neat // joke
 8 Ken: the little green pills?
 9 Al: I went down to the Ports O'Call Village, not to be changing the subject but she brought it up
 10 Roger: Not to be change- "I wouldn't change the subject"
 11 Al: but where was a birth con- they had a joke shop with a birth control pill and it was made out of styrofoam. put it between you lee- legs'n press very hard

12 Louise: heh hhhh
 13 Al: heh heh heh

(Sacks, 1992, I, 539)

Dans cet exemple, tiré d'une transcription d'une séance thérapeutique pour adolescents citée par Sacks, Al initie un nouveau topic en 7, en le reliant à un élément précédent, mentionné par Louise en 5. De cette façon, il utilise 5 comme une source topicale pour sa blague, en traitant "birth control pills" comme un topic précédent. Toutefois il apparaît que "birth control pills" n'est pas considéré comme un topic par les participants, ce qui motive le marquage explicite par la formule "pour ne pas changer de sujet". Ce qui apparaît ici c'est la production et l'interprétation collectives du topic au fil des séquences, qui contrôle ce qui est descriptible ("accountable") comme une transition, un changement, voire un abandon topical. Il ne suffit pas d'établir des liens virtuels avec ce qui précède, encore faut-il que ces liens soient reconnaissables et traités comme étant adéquats par les interlocuteurs - ce dont une approche des marquages dans la séquentialité doit tenir compte (Mondada 1995b).

Topic et positionnements des énonciateurs

A travers la proposition de nouveaux topics ou de transitions topicales, les énonciateurs mettent en jeu leur propre participation à l'interaction. Un topic qui est ignoré ou qui est traité comme impromptu, peut compromettre la reconnaissance de son énonciateur comme interlocuteur véritable.

Ceci va de pair avec le fait que le marquage de l'énonciateur lui-même ("moi je") est une technique fréquente d'introduction des topics. De cette façon, ce qui est marqué est d'abord la prise de parole, l'affirmation de l'énonciateur, l'opération qui porte le "je" à l'existence dans l'énonciation. En outre, le topic est ainsi introduit et légitimé par son inscription dans la sphère de l'énonciateur, ce qui le rend accessible. Lorsqu'il y a concurrence topique, c'est un affrontement entre énonciateurs qui s'exprime: la différenciation des topics devient une différenciation des positions des énonciateurs:

A: jeudi moi je te dis déjà qu'il fasse beau ou pas beau je ne sors pas du lit
 B: tu sors pas du lit / ben moi je sortirai un moment parce qu'y a mon petit frère qui a un tournoi de football à Malley

(séminaire unill mou-c3)

- 1 A: tu vois parce que toi ça t'arrange vraiment de partir
2 B: ouais parce que tu vois de toute façon / bon l'année prochaine toi tu pars \
de toute façon \ alors euh \
3 A: ouais \ bon \
4 B: je veux dire que je p- moi à la limite moi je pars cette année quoi \ aussi /
(séminaire unill rav-cl)

Dans le premier exemple, la réplique de B est calquée négativement sur celle de A, centrée sur une opposition entre les deux parties. S'affirmer en tant qu'énonciateur c'est implicitement exclure l'autre de cette position. L'alternance entre le "je" et le "tu", issue de la séquentialité des tours de parole (le "je" devenant "tu" au tour suivant), fournit une trajectoire dotée d'une continuité observable à laquelle accrocher les topics les plus divers. La différenciation peut toutefois amener à une coordination, comme dans le deuxième exemple, où chaque activité est préfacée par une dislocation du sujet et distribuée dans l'espace énonciatif - au point qu'en 4, B commence avec un verbe introducteur de discours rapporté suivi d'une complétive où le "je" apparaît comme forme non disloquée puis s'auto-corrige en abandonnant la construction syntaxique et en procédant par la juxtaposition discontinue d'une double dislocation.

A fil de la gestion plurielle des objets, de leur mise en forme et structuration particulières, des positionnements face à eux, des modalités de prise de parole, les énonciateurs marquent leur identité à travers la singularité de leur apport énonciatif. Lorsque celle-ci n'est pas reconnue, la thématisation de l'énonciateur la réaffirme, comme dans l'exemple suivant:

- 1 E: vous connaissiez le métier c'est votre père
2 B: moi je pratique ce métier depuis l'âge de cinq ans
3 E: c'est votre père voilà c'est votre père qui vous l'a appris
4 B: moi j'ai appris tout seul j'ai appris sur le tas comme on dit
(ciu.igo76-79)

E effectue une mise en relief qui, en focalisant "votre père" par une construction clivée, opère un déplacement dans la sphère de l'énonciataire, en se centrant non plus sur "vous" mais sur "votre père". Face à cette structuration du topic, B opère contrastivement un recentrage sur lui-même, par thématisation ("moi je"). Ce conflit entre différentes façons d'attribuer des positions ne se résout pas: même si d'un tour à l'autre il y a reprise d'éléments communs (le métier, l'apprentissage), chaque énonciateur répète sa

formulation et se rattache à sa première occurrence (3-1, 4-2) par un mouvement que Sacks appelle "skip-connecting".

En montrant ce qu'il fait du topic, en marquant ce dernier pour signaler s'il le maintient, s'il le transforme, ou s'il le rejette, l'énonciateur exhibe son positionnement par rapport à ce qui est proposé. Plus généralement, la façon dont l'énonciateur enchaîne sur le tour précédent déploie, par effet rétroactif, sa compréhension et le traitement qu'il réserve à ce qui a été dit, et exerce, par effet prospectif, une contrainte sur ce qui suit. C'est dans ce mouvement que se constitue le topic comme construction collective, qui n'appartient en propre à personne. Bien que séquentiellement le dire de l'énonciateur se transforme dans ce qu'en retient l'énonciataire, l'énonciateur peut exercer *a posteriori* un contrôle sur le topic en affirmant son ancrage subjectif initial, en revendiquant sa prise en charge et, par là, l'originalité de sa parole et de sa position énonciative.

Même lorsqu'il n'y a pas désaccord explicite, même lorsqu'il y a apparemment convergence des points de vue, une reprise avec modification de la contribution topicale de l'autre peut marquer un écart énonciatif profond. Dans l'exemple suivant, il s'agit d'un apéritif où quatre amis se retrouvent autour d'une table, fêtant le retour de D et C du Népal (W est en train de dévorer des crackers):

- | | |
|-------|---|
| 1 W: | couldn't resi:st [huh: |
| 2 D: | [no (0.6) |
| 3 W: | the pull: of food (0.4) |
| 4 D: | th' pull of crackers. the lure of crackers- |
| 5 W: | =d'people sit around eating in Nepal? (0.2) |
| 6 D: | all the time that's all they d[o |
| 7 C: | [they never drink without('t) (0.2) |
| 8 D: | yeah ya never have liquor without (1.0) fried meat er |
| 9 W: | fried meat? |
| 10 D: | uh huh. fried |
| | [l'échange continue sur "meat"] |

(Schegloff, 1988, 5-6)

W introduit une question topicale en 5, qui est liée déictiquement à la scène présente: cette question formule la scène comme "sitting around eating", pour demander à D et C si au Népal les gens font ce que les interlocuteurs sont en train de faire au moment de l'échange (Schegloff 1988, 7). La première réponse de D (6) accepte les termes de la formulation, ainsi que celle de C (7). En intervenant, C se pose comme co-énonciateur en mesure de développer le topic avec D. Ce dernier enchaîne en 8 avec une

marque d'accord et une reprise de la même forme syntaxique. Malgré ces marques apparentes d'alignement, la reformulation du topic opère un double glissement qui a des conséquences pour la configuration du mouvement de co-énonciation en cours. En effet, D va transformer "they" en "ya" ("you") et "drink" en "have liquor": le changement de pronom implique un glissement dans la description des Népalais, qui ne sont plus des "autres" mais sont inscrits dans la sphère de l'énonciateur, marquant la participation de D à leurs modes de vie; le passage du verbe à une paraphrase peu usuelle le marque comme exotique et rejette l'assimilation de la consommation de boisson au Népal à celle de l'apéritif en cours. Par ces modifications, tout en maintenant le topic, D disqualifie la formulation initiale qu'en donne W; il se pose comme étant le seul énonciateur autorisé à le développer et rejette la qualification de C à intervenir comme co-énonciateur.

La gestion et la formulation du topic peut donc aller de pair avec la défense, la perte ou l'acquisition d'un statut énonciatif. Dans l'échange suivant, entre un enquêteur et un habitant, ce dernier va finalement revendiquer son statut d'énonciateur à travers sa formulation propre du topic.

- 1 E: si vous deviez délimiter le quartier pour euh du Tunnel vous diriez qui qu'il commence où et qu'il finit où \ enfin quelles sont les limites plus ou moins /
- 2 H: comment est-ce que vous entendez ça délimiter /
[...]
- 26 H: euh disons que moi je parle d'une façon différente
- 27 E: oui oui
- 28 H: je dis que la ville de Lausanne euh le centre-ville /
- 29 E: oui
- 30 H: je dis que le centre ville s'arrête à la Riponne \ dès le moment où vous êtes au haut de la rue Haldimand / que vous êtes que vous arrivez sur la Riponne eh bien c'est la fin de la ville de Lausanne
- 31 E: d'accord
- 32 H: alors à partir de ça y a cette place de la Riponne qui délimite \ alors dès le moment où on prend cette rue du Tunnel c'est déjà la banlieue \ [...] voilà comme je délimite moi la la la ville de Lausanne / ça on fait on fait déjà partie de la banlieue ici.

(Ised2-11)

Bien que E formule sa question topicale plusieurs fois, H semble ne pas la comprendre, déclenchant des demandes de clarification ou répondant de façon topicale non adéquate (pour une analyse détaillée voir Mondada, à paraître). La situation se débloque au tour 26: à partir de là, on observe que H affirme à plusieurs reprises son acte énonciatif ("je parle

d'une façon différente", "je dis") et il thématise son "je". Ceci va de pair avec une reformulation de la question initiale et de la présentation du topic: il y a prise en charge du verbe "délimiter" qui auparavant faisait problème, il y a surtout une transformation de la configuration d'objets organisés par "délimiter": on passe des limites du quartier dans la ville (selon la formulation de l'enquêteur) aux limites de la ville par le quartier. La perspective est complètement renversée: alors que l'enquêteur la voulait centrée sur le quartier de l'informateur, celui-ci la décentre sur la ville dans sa globalité. H devient ainsi un énonciateur à part entière, non seulement parce qu'il marque et prend en charge son énonciation, mais aussi parce qu'il négocie les modes d'articulation des objets de discours et propose une configuration discursive propre, au lieu d'accepter que l'interlocuteur la lui impose. En thématisant les dimensions énonciatives, ce ne sont donc pas simplement des points de vue qui sont défendus et caractérisés, mais une structuration spécifique des objets de discours; ce ne sont pas simplement des accords et des désaccords qui s'affrontent, mais la tentative d'imposition d'une certaine configuration, qui construit autant les sujets que les objets.

Topic et réflexivité: le discours comme objet

Comme on l'a vu notamment au travers de la fonction argumentative du marquage du topic, toute introduction et tout traitement du topic implique que soit affirmée une certaine position de l'énonciateur par rapport à ce qu'il évoque. Or il arrive que soit également thématisé, en tant que tel, le point de vue qu'adopte l'énonciateur par rapport à ce qu'il évoque:

Ce que je pense, c'est qu'ils vont tous y rester dans cette affaire.

Outre le point de vue de l'énonciateur, il apparaît également que l'acte de dire lui-même puisse devenir objet du discours:

Dire les choses aussi brutalement, ça m'ennuie un peu.

La thématisation aurait ainsi l'archi-fonction d'introduire dans le discours n'importe quel type d'entité, c'est-à-dire, aussi bien le sujet du dire, l'objet du dire, que le dire lui-même. Elle serait en quelque sorte un régulateur du dire comme des objets du dire. A l'instar de la dislocation, les autres marqueurs ne seraient pas liés à la nature du topic qu'ils installent, étant à

même de se combiner aussi bien avec des actes métalinguistiques et des actes cognitifs, qu'avec des entités référentielles (cf. Berthoud, à paraître):

| MARQUEURS: | ACTES MÉTALINGUISTIQUES |
|-----------------|---|
| - existentiels: | <i>Il y aurait à dire, par exemple, que tu m'ennuies.</i> |
| - déictiques: | <i>Voilà, mon cher, un dire bien mal placé.</i> |
| - spécialisés: | <i>Quant à ce que je t'ai dit, oublie-le!</i> |
| - connecteurs: | <i>Parce que dire ça comme ça, c'est un peu rapide.</i> |
| ACTES COGNITIFS | |
| - existentiels: | <i>Il y aurait notamment à penser à ce que nous ferons.</i> |
| - déictiques: | <i>Voilà ce que je pense de tout ça.</i> |
| - spécialisés: | <i>Pour parler de mon point de vue, il est négatif.</i> |
| - connecteurs: | <i>Parce que croire qu'il viendra, ça vous rassure?</i> |

Dans l'optique de cette plurifonctionnalité, on pourra s'interroger en outre sur la fonction des marqueurs d'introduction du topic, qui, dans leur sens même, incluent une référence à l'acte de dire, comme "un mot sur", "en parlant de", "pour parler de". Ils s'avère qu'ils peuvent, eux aussi, introduire différents types de topics:

Un mot sur Anne / Un mot sur ce que je viens de te dire.
Pour parler de ton départ / Pour parler de ce qu'on a à dire ce soir.

Ces exemples démontrent la possibilité qu'a le discours de s'organiser en différentes couches énonciatives: ainsi le dernier exemple, "Pour parler de ce qu'on a à dire ce soir", exprime un discours à propos d'un discours, se situant par là à un niveau métaméta-discursif... L'existence de ces différents niveaux d'analyse est rendue visible par le fait que chacune de ces couches peut faire l'objet d'une introduction spécifique:

Un mot sur ce que je voulais te dire à propos de Max.

A cet égard, il ne serait pas impossible d'avoir un énoncé tel que:

Au sujet de ce que je voulais te dire au sujet de Pierre.

où "au sujet de" remplit successivement les fonctions d'introducteur métadiscursif et d'introducteur topical.

Il est d'autre part intéressant de souligner que les topics génériques, tels que "exemple", "chose", "cas", dans des formules explicites comme "par exemple", "autre chose encore", "prenons le cas de", servent, en tant que tels, de présentatifs du topic proprement dit, en définissant le cadre à partir duquel sera extrait le topic spécifique:

Prenons par exemple l'affaire des vins frelatés.
Tout autre chose encore, l'histoire qui est arrivée à Pierre.

Parmi ces topics génériques ou "topics-cadres", il faut en outre distinguer ceux qui présentent le nouveau topic, comme "par exemple", "comme modèle", "tel le cas de", et ceux qui indiquent une réorientation topicale, tels que "à part ça" ou "autre chose".

Un autre exemple de polyfonctionnalité est illustré par l'énoncé ci-dessous:

A propos, à propos de tes propos d'hier soir, je voulais te dire qu'ils n'étaient guère à propos...

Il s'agit bien sûr d'un exemple construit, qui néanmoins serait possible à notre sens, dans la mesure où chacun des "propos" réalise une fonction spécifique: "à propos" marque l'ancrage sur l'acte de dire, "à propos de" sert à présenter le topic et "tes propos" constitue le topic proprement dit, ce dont il a été propos, dont il est prédiqué qu'il avait la caractéristique de ne pas être à propos.

Or le topic "propos" a ceci de particulier, qu'il est ici de nature métalinguistique et ne peut avoir d'acception référentielle, à la différence du topic "chose", qui contient cette valeur. Sans oublier cependant que la chose à laquelle on prête ici une valeur référentielle n'est pas une chose en soi, mais la chose pour le locuteur, la chose inscrite dans le discours, l'objet de discours exprimé au travers du mot "chose". Car, comme le souligne Borel (1990), ce ne sont pas les mots d'un discours, mais les locuteurs qui les emploient qui font référence ou non à quelque chose. Un énoncé devrait montrer dans la formulation même de l'objet la saisie subjective dont cet objet est le produit. Or, selon nous, certaines formulations d'objets montrent plus ou moins ce rapport au locuteur, puisque peuvent être thématisés aussi bien le dire à propos, le point de vue sur le propos que le propos lui-même et que ces différents niveaux de formulation peuvent apparaître conjointement dans le même énoncé.

Il ressort de cette possibilité qu'ont les marqueurs d'ancrer indifféremment des topics, des actes cognitifs et des actes métadiscursifs, une reconsideration de la définition même de la notion de "topic", puisque les actes de discours - soit aussi bien le fait de dire que le point de vue adopté

sur ce dire - peuvent être conçus comme autant de topics possibles. Or, si l'on admet l'hypothèse selon laquelle le discours est constitué de deux types d'actes, soit, des actes qui régulent le dire et des actes qui régulent les objets de discours, et si les premiers - qui servent à introduire les seconds - peuvent eux aussi faire l'objet d'un ancrage marqué, cela tendrait à montrer que dans le discours ne sont pas seulement négociés des objets de discours, mais encore le fait de dire ou le point de vue des sujets sur ces objets, voire les places énonciatives elles-mêmes. Ce sont là des traces directes de la réflexivité du discours, de sa possibilité de se parler lui-même ou de se prendre pour objet. S'en trouve par conséquent sensiblement élargie la notion même de topic, dans la mesure où ce qui est en question dans le discours - le propos du discours - peut être en quelque sorte l'interaction elle-même.

Par ailleurs, admettant la plurifonctionnalité de ces formes, on ne pourra les considérer comme traces pertinentes des niveaux d'analyse auxquels se situent les topics, mais on dira, à l'inverse, que leur occurrence indique que ce qui est dit doit être pris comme topic. La présence notamment de marqueurs thématiques au niveau d'un acte préliminaire indique que la place de sujet de l'énonciation est elle-même thématisée, voire problématisée, et qu'en l'occurrence, l'intérêt du discours consiste essentiellement dans l'acte de discours lui-même, dans les positions que prennent les sujets énonciatifs à propos de quelque chose, ce quelque chose servant souvent de simple prétexte à un individu de se poser comme sujet du discours. L'analyse de ces marqueurs tendrait par ailleurs à renforcer et à illustrer l'hypothèse de la réflexivité du discours, selon laquelle le discours parlerait tout autant de lui-même que du monde.

Dans cette optique, la notion de "topic discursif" se révèle être double: dans un premier sens, il s'agit d'un topic de discours, désignant un objet non saisi en tant que tel, mais en fonction du point de vue que le sujet adopte sur lui, alors que dans un second sens, on parle du discours comme topic, indiquant que le discours lui-même est thématisé. On passe ainsi d'un "objet de discours" à un "discours-objet", un discours fait objet, également susceptible d'une description, dans la mesure où les opérations de thématisation du discours sont, comme on l'a vu, susceptibles d'être exprimées au travers des marqueurs spécialisés dans le traitement du topic. Cette capacité dont font preuve les marqueurs thématiques de désigner comme objet aussi

bien ce dont on parle, ceux qui parlent, que l'acte de parler lui-même, serait une explication du fait que la thématisation joue un rôle essentiel dans la régulation de l'action - que celle-ci soit discursive ou non. Enfin, envisager les phénomènes de réflexivité du discours à travers le prisme de la thématisation nous paraît un angle privilégié, au sens où il ne s'agit pas seulement d'analyser les traces d'un discours qui se parle - les traces métalinguistiques - mais encore celles par lesquelles le discours nous dit explicitement qu'il se parle. C'est ici en quelque sorte la réflexivité elle-même qui est à prendre pour objet, qui est à négocier.

Références bibliographiques

- AUCHLIN A. (1986), "Complémentarité des structures thématiques et fonctionnelles pour l'accès aux interprétations dans le discours", *Cahiers de Linguistique Française* 7, 169-188.
- BERTHOUD A.-C. (1994), "Paroles à propos", *Etudes de Lettres. Université de Lausanne*.
- BERTHOUD A.-C. (à paraître), *Paroles à propos. Approche énonciative du topic*, Gap, Ophrys.
- BERTHOUD A.-C., MONDADA L. (1995), "Modes d'introduction et de négociation du topic dans l'interaction verbale", in VÉRONIQUE D. & VION, R. (éds), *Modèles de l'interaction verbale. Actes du Colloque sur l'Interaction sociale, Université de Provence, septembre 1991*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 277-303.
- BOREL M.-J. (1990), "Le discours descriptif, le savoir et ses signes" in *Le discours anthropologique*, Paris, Méridiens.
- BUTTON G., CASEY N. (1985), "Topic Nomination and Topic Pursuit", *Human Studies* 8, 3-55.
- CADIOT P. (1992), "Matching Syntax and Pragmatics: a Typology of Topic and Topic-related Constructions in Spoken French", *Linguistics* 30, 57-88.
- CHAFFE W.L. (1987), "Cognitive Constraints on Information Flow", in TOMLIN R.S. (ed) : *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam, Benjamins, 21-52.

- CINQUE G. (1979), "Left Dislocation in Italian: a syntactic and pragmatic analysis", *Cahiers de lexicologie* 34, 96-127.
- CULIOLI A. (1985), *Notes du séminaire de DEA, 1983-84*, Paris, Dép. de linguistique, Université Paris VII.
- DANON-BOILEAU L., MOREL, M-A. (1995), "L'oral ou comment simplifier le travail d'écoute de l'autre", *Cahiers du français contemporain*, Crédif.
- FORNEL M. DE (1987), "Remarques sur l'organisation thématique et les séquences d'action dans la conversation", *Lexique* 5, 15-36.
- FORNEL M. DE (1988), "Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation", *Langue Française* 78, 101-123.
- GIVON T. (1989), *Mind, Code and Context. Essays in Pragmatics*, Hillsdale, Erlbaum.
- GIVON T. (1990), *Syntax II*, Amsterdam, Benjamins.
- HELD G., (1985), "'Ma, dico, sei proprio dura, eh!' - Zu Formen und Funktionen einiger Lexikalischer Verstärkungsmittel in Dialogreaktion", in G. HOLTUS, E. RADTKE (eds), *Gesprochenes Italienisch in Geschichte und Gegenwart*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 300-328.
- HIRSCHBÜHLER P. (1974), "La dislocation à gauche comme construction basique en français", in C. ROHRER & N. RUWET (eds), *Actes du Colloque franco-allemand de Grammaire Transformationnelle*, Niemeyer, Tübingen, 9-17.
- LAPARRA M. (1982), "Sélection thématique et cohérence du discours à l'oral", *Le français moderne* 50.
- MONDADA L. (1994), *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir: Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Lausanne, Université de Lausanne.
- MONDADA L. (1995a), "Planification des énoncés et séquences interactionnelles", *Actes du Colloque BENEFRI, "Problèmes de sémantique et de relations entre micro- et macro-syntaxe"*, Neuchâtel, 19-21 mai 1994, SCOLIA, 4.

- MONDADA L. (1995b), "La construction interactionnelle du topic", *Actes du Colloque "Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles"*, *Cahiers de l'ILSL* 7, Université de Lausanne.
- MONDADA L. (à paraître), "L'entretien comme événement interactionnel. Approche linguistique et conversationnelle" in THIBAUD J.-P. & GROSJEAN, M. (eds), *Méthodes d'investigation des espaces publics urbains*, Lyon, PUL.
- MOREL M.-A. (1994), "Valeurs énonciatives des variations de hauteur mélodique en français", *Journal of French Language Studies*.
- REINHART T. (1982), *Pragmatics and Linguistics: an Analysis of Sentence Topics*, Indiana, Bloomington.
- SACKS H. (1992), *Lectures on Conversation*, London, Blackwell, 2 vol.
- SCHEGLOFF E. (1972), "Sequencing in Conversational Openings", in GUMPERZ J., HYMES D. (eds), *Directions in Sociolinguistics*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 346-380.
- SCHEGLOFF E. (1986), "The Routine as Achievement", *Human Studies* 9, 111-151.
- SCHEGLOFF E. (1988), "Description in the Social Sciences I: Talk-in-Interaction", *Papers in Pragmatics* 2-1/2, 1-24.
- SCHEGLOFF E., SACKS H. (1973), "Opening up Closings", *Semiotica* 8-3, 289-327.